



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 11 février 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **MAIRIE DE SOUDEILLES**, le **18 février 2022**, à **19h00** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMUNE
- 02 - COMPTE DE GESTION 2021
- 03 - Don
- 04 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - EAU
- 05 - PARTICIPATION FDEE - 2022

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 février 2022

L'an **deux mil vingt deux, le dix huit février**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL.

Étaient absents excusés : Mme Mireille HOWSON, Mme Marie-Christine DELZOR.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Mireille HOWSON en faveur de Mme Carine TALEB, Mme Marie-Christine DELZOR en faveur de M. Jean CHAZAL.

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

DÉLIBÉRATION N° MA-DCM-2022-001 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de la Commune pour l'année 2021 avec 9 voix pour

.
8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DCM-2022-002 : COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes de gestion de l'année 2021 de la Commune et du Service de l'Eau

.
9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DCM-2022-003 : Don

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le don de 100€ émanant de M. LOPEZ Laurent en rapport au camp des travailleurs lors de la seconde Guerre Mondiale et autorise M. le Maire à effectuer les écritures comptables sur le budget de la commune.

.
9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DCM-2022-004 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - EAU

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du service de l'Eau pour l'année 2021 avec 9 voix pour

.
8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DCM-2022-005 : PARTICIPATION FDEE - 2022

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) a décidé de demander à la commune une participation de 1 978,76€ au titre de l'année 2022.

En application de l'article L.5212.20 du Code Général des collectivités territoriales, la mise en recouvrement de cette contribution ne peut être poursuivie que si le conseil municipal, obligatoirement consulté, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part.

En conséquence le Conseil Municipal est invité à délibérer afin :

- d'accepter la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la contribution fixée par la FDEE 19 (participation fiscalisée).
- ou d'opter pour l'inscription au budget de cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 9 voix pour :

- accepte de verser une participation de 1 978,79€ au titre de l'année 2022,
- opte pour la mise en recouvrement, par les services fiscaux, auprès des administrés, de cette contribution fixée par la FDEE19 (participation fiscalisée).

.
9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Récapitulatif des délibérations prises :

MA_DCM_2022_001 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMUNE

MA_DCM_2022_002 : COMPTE DE GESTION 2021

MA_DCM_2022_003 : Don

MA_DCM_2022_004 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - EAU

MA_DCM_2022_005 : PARTICIPATION FDEE - 2022

